



## PROCÉDURE POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- ▶ Veuillez suivre chacune des huit (8) étapes du présent formulaire ;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape sept (7);
- ▶ Prévoir de défrayer les coûts du permis au moment de la réception du permis ;
- ▶ Les services techniques communiqueront avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est incomplète.

**IMPORTANT**

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. Le fonctionnaire affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non conforme.

1

## NATURE DU PERMIS

Type d'opération cadastrale

Subdivision

Remplacement

Correction

Annulation

2

## IDENTIFICATION DU REQUÉRANT /MANDATAIRE

Nom complet

Êtes-vous le propriétaire ? Oui  Non

(Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration)

Adresse postale

Adresse

Ville

Code postal

No. téléphone

Cellulaire

Résidence

Travail

Cellulaire

Résidence

Travail

Cellulaire

Résidence

Travail

Courriel

(Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration et les coordonnées complètes du propriétaire)

En nous transmettant votre adresse courriel, vous consentez à ce que celle-ci soit utilisée pour vous joindre lors de mesures d'urgence, de situations prioritaires ou pour autres besoins municipaux.

3

## IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que requérant

Oui

Non

Nom complet

Adresse complète

Adresse

Ville

Code postal

No. téléphone

Cellulaire

Résidence

Travail

Cellulaire

Résidence

Travail

Cellulaire

Résidence

Travail

Courriel

4

## IDENTIFICATION DE L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Nom de la firme

Nom de l'arpenteur-  
géomètre

Adresse complète

Adresse

Ville

Code postal

No. téléphone

Cellulaire

Résidence

Travail

Cellulaire

Résidence

Travail

Cellulaire

Résidence

Travail

Courriel

No. minute du plan

No. dossier du plan

Date du plan

5

**INFORMATION SUR LES LOTS**

# Lot(s) avant la modification	# Lot(s) créé(s)	Superficie totale (m <sup>2</sup> )	Nombre de lots créés

6

**USAGE(S) PRÉVU(S)**

Type(s)	Détails <i>Nombre de lots par usage / unifamiliale, multifamiliale.../isolée, jumelée, en rangée...</i>		
Habitation <input type="checkbox"/>		Nombre de logements futurs	
Commerce <input type="checkbox"/>		Public <input type="checkbox"/>	
Industrie <input type="checkbox"/>		Agricole <input type="checkbox"/>	

7

**CONDITIONS ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES****Règlement U00-1**

La demande de permis de lotissement doit être accompagnée des renseignements, plans et documents suivants (1 copie papier et 1 copie électronique) :

1. Une lettre contenant la description du type d'opération cadastrale projetée préparée, signée et scellée par un arpenteur-géomètre
2. Un plan d'opération cadastrale à une échelle égale ou plus précise que 1:2500, préparé et signé par un arpenteur-géomètre, montrant s'il y a lieu :
  - a) La délimitation, les dimensions, les superficies et l'identification cadastrale des lots projetés, conformément aux dispositions qui régissent le cadastre;
  - b) L'identification cadastrale des lots ayant une limite avec ceux projetés;
  - c) Le tracé et l'emprise des rues ou voies de circulation existantes, ayant une limite commune avec un ou plusieurs de ces lots, les traversant ou y aboutissant;
  - d) Le tracé et les lignes d'emprise des voies ferrées adjacentes;
  - e) Le tracé et les lignes d'emprise des réseaux d'utilités publiques;
  - f) La localisation, l'identification et les dimensions des sentiers de piétons, des servitudes et droits de passage, existants, requis ou projetés;
  - g) L'implantation des bâtiments existants sur les lots faisant l'objet de la demande ainsi que les distances entre les bâtiments et les lignes séparatrices de lots;
  - h) La topographie, les rocs de surfaces, les couverts forestiers, les lacs, les cours d'eau, les milieux humides et les plaines inondables;
  - i) Les aires soumises à des contraintes naturelles ou anthropiques;
  - j) Dans le cas d'un projet en copropriété divise, le plan doit identifier les propriétaires, la proportion de terrain détenue par chacun d'entre eux et les limites territoriales leur étant associées et préciser les parties exclusives et les parties communes comprises à l'intérieur du projet;
  - k) Les différentes phases de développement.

Toute autre information ou document jugé nécessaire par le fonctionnaire désigné.

### CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS DE LOTISSEMENT

- 1° Lorsque la demande comprend la création de rue, de voie de circulation, de parc ou d'espace naturel, la résolution du Conseil municipal acceptant le plan a été produite;
- 2° La demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la ville;
- 3° Le tarif établi pour l'obtention du permis a été payé;
- 4° Le montant découlant de la contribution aux fins de parc, de terrain de jeux et d'espaces naturels a été acquitté ou, le cas échéant, la cession de terrain ou une combinaison des deux selon les dispositions du règlement de lotissement;
- 5° **Les taxes municipales exigibles et impayées à l'égard du terrain visé par la demande ont été acquittées;**
- 6° Si le terrain est en zone agricole, une autorisation ou une déclaration des droits acquis de la CPTAQ est jointe à la demande;
- 7° Si la demande concerne la création d'un lot transitoire, un plan de regroupement conforme de ce lot transitoire projeté avec un ou des lots adjacents a été déposé.

8

### SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

SCEAU